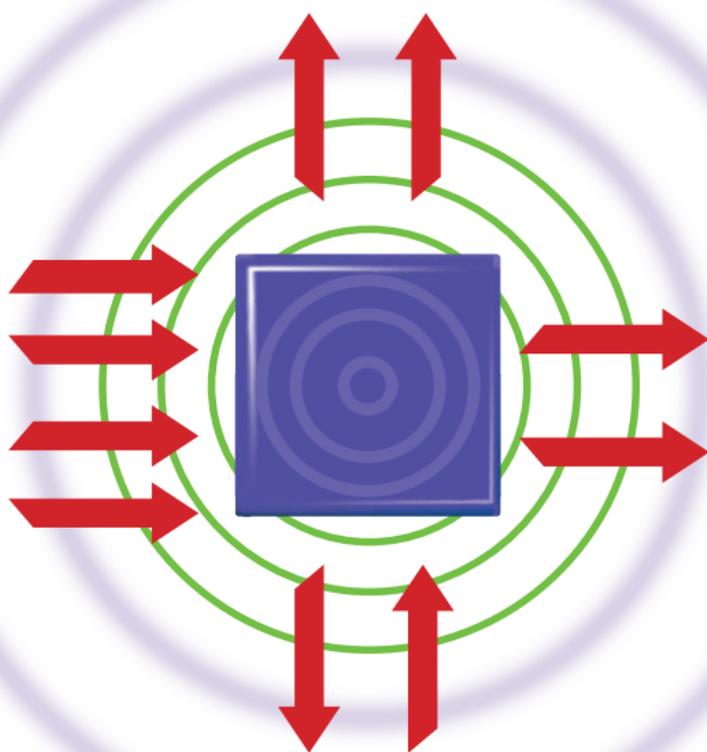




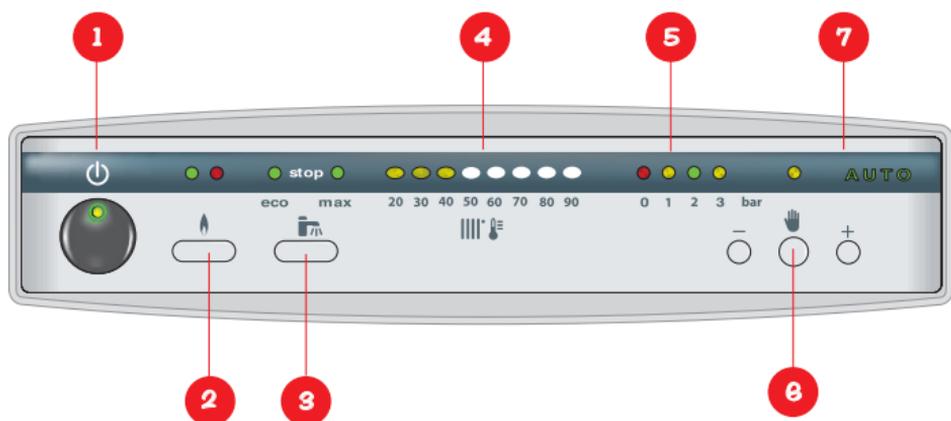
*frisquet*

CHAUDIÈRES À GAZ



# NOTICE D'UTILISATION GAMME TRADITION

« Faisons connaissance ! »



- 1 Interrupteur Marche/Arrêt avec témoin
- 2 Témoin de fonctionnement du brûleur
- 3 Sélection du mode eau chaude sanitaire
- 4 Affichage de la température chauffage
- 5 Indicateur de pression de l'installation
- 6 Prise de commande manuelle
- 7 Indicateur de la marche automatique

## « Je veux mettre ma chaudière en marche ! »

- Basculer l'interrupteur Marche/Arrêt, son témoin s'allume.
- Vérifier le niveau de pression de l'installation sur l'indicateur de pression.

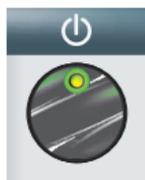
**Pression insuffisante** ● ○ ○ ○

**Pression maxi de fonctionnement** ○ ○ ○ ●

**Pression normale** ○ ○ ● ○

**Pression mini de fonctionnement** ○ ● ○ ○

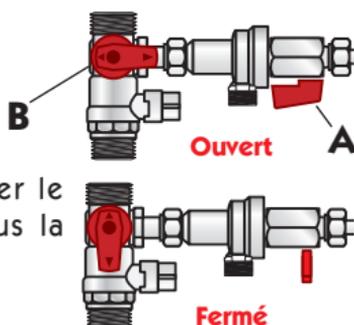
**Pression trop élevée (voir page 17)** ● ○ ○ ☀



*Info* : En mode chauffage, il est normal que la pression varie du mini (jaune) au Maxi (jaune) sans atteindre les valeurs extrêmes (rouge allumé ou rouge clignotant).

## « Je dois faire l'appoint de la pression ! »

- Ouvrir le robinet **A** puis le robinet **B**.
- Lorsque la pression est correcte, fermer le robinet **B** puis le robinet **A** situés sous la chaudière.



## « Je désire optimiser le rendement de l'eau chaude sanitaire au quotidien ! »

- Appuyer sur le bouton du mode eau chaude sanitaire pour allumer le témoin lumineux au dessus de la position **éco**.



## « Je désire obtenir le maximum d'eau chaude ! »

- Appuyer sur le bouton du mode eau chaude sanitaire pour allumer le témoin lumineux au dessus de la position **max**.



## « Je dois m'absenter pendant quelques jours. Je souhaite conserver le chauffage dans ma maison mais arrêter la production d'eau chaude sanitaire ! »

- Appuyer sur le bouton du mode eau chaude sanitaire pour allumer **Stop**.



## « Je veux arrêter le chauffage pendant l'été ! »

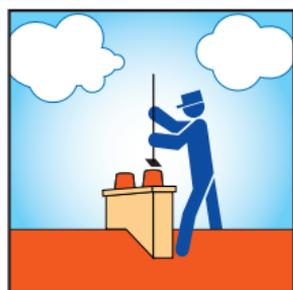
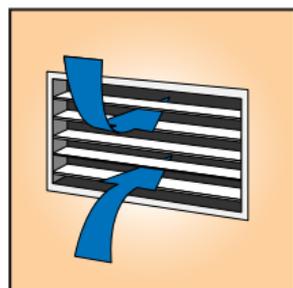
- Passer en commande manuelle (voir page 13) et éteindre toutes les leds lumineuses par une action prolongée sur la touche **—**.

## « Quelles sont les réglementations et les prescriptions d'environnement ? »

- Une chaudière à gaz doit être installée par un professionnel qualifié.
- Il agit en respectant les réglementations en vigueur et votre sécurité.
- Conformément à la réglementation, il doit vous délivrer un certificat de conformité visé par Qualigaz ou tout autre organisme habilité :
  - Modèle 2 pour une installation nouvelle ou sa modification.
  - Modèle 4 pour tout remplacement d'une chaudière à gaz en lieu et place de l'ancienne.

### Pour votre bien-être, votre sécurité et la longévité de votre chaudière :

- Laisser les ventilations obligatoires libres et propres.
- Ne pas placer un appareil de cuisson sous ou à proximité immédiate de la chaudière.
- Les appareils à gaz ainsi que leurs conduits de fumée doivent être vérifiés, nettoyés et réglés une fois par an. (cf Règlement Sanitaire Départemental Art. 31/6)
- Le respect de ces règles permettra de garder à votre installation, le niveau de performances, d'économie d'énergie et de confort que vous attendez d'elle.
- Doivent être respectés les textes suivants :
  - DTU 61.1 (et ses mises à jour) NF P45204.
  - DTU 24.1 (sauf pour Ventouse) NF P51201.
  - Arrêté du 2 Août 1977 et ses modificatifs.
  - Norme NFC 15.100.



Ces conseils de sécurité élaborés par GAZ DE FRANCE vous sont proposés par **FRISQUET S.A.**

## « Les conseils pratiques... »

### ■ La purge des radiateurs...

Si un ou plusieurs radiateurs ne chauffent plus ou sont bruyants (écoulement d'eau), les purger.

Procéder de même pour les éventuels points hauts de l'installation.

Après une purge, toujours vérifier et rétablir, le cas échéant, la pression (voir page 4).



### ■ La protection contre le gel

Le contrôle permanent de la chaudière dans son environnement intègre une fonction **Hors gel** par la mesure de la température ambiante.

Dans les résidences occupées irrégulièrement il faut :

- Vidanger l'installation et la chaudière ou protéger par un additif antigel spécial chauffage.



*Attention dans tous les cas seul le circuit chauffage est protégé, il est indispensable de vidanger le circuit sanitaire.*

### ■ La qualité de l'eau

Votre chaudière est peu sensible à l'entartrage, néanmoins lorsque les teneurs dépassent une certaine limite, le calcaire sera cristallisé. Il se crée un entartrage de l'échangeur sanitaire mais aussi des machines à laver, robinets, etc...

La chaudière a une action auto détartrante. Le tartre est éliminé en paillettes présentes dans l'eau ou dans les filtres des robinets.

On classe les eaux selon leur teneur en calcaire :

Moins de 12°F : Eau douce

De 13° à 24°F : Eau dure

Plus de 25°F : Eau très dure

*Rappel :* 1°F = 10 grammes de calcaire par m<sup>3</sup> d'eau  
24°F = 240 grammes de calcaire par m<sup>3</sup> d'eau

#### Mise en garde

Si vous habitez une région où l'eau est dure ou très dure, il y a lieu de prévoir un dispositif éliminant ou limitant les effets néfastes du calcaire. Votre installateur vous conseillera sur les différents systèmes efficaces : Polyphosphates ou résine + sel.

Si le débit d'eau chaude diminue aux robinets, l'échangeur sanitaire s'entartré. **Adressez vous rapidement** à un professionnel avant l'entartrage total.

## ■ La commande de température départ chauffage

De série la chaudière "Tradition" est livrée pour que l'utilisateur règle sur la chaudière la température souhaitée dans les radiateurs.

Appuyer une fois sur le bouton  situé sur le tableau de bord de la chaudière.

Le témoin lumineux **Auto** s'éteint.

Le témoin **Commande manuelle** s'allume.

Fixer la température départ radiateurs que vous souhaitez en maintenant appuyé le bouton **+** ou **-**

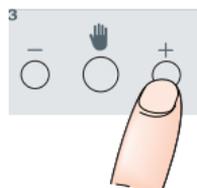
Votre choix s'inscrit sur l'indicateur de température du chauffage. Chaque voyant correspondant à une température différente.

Votre sélection faite, cette température sera maintenue en permanence.

La position "**AUTO**" n'est utilisable qu'avec une régulation externe.

- Thermostat d'ambiance à fils TAD52.
- Kit de régulation proportionnelle d'ambiance radio.
- Rif 5000.

Si vous sélectionnez "**AUTO**" alors que la chaudière n'est pas équipée d'une régulation automatique, le chauffage s'arrêtera.



La température extérieure est **douce**

20°C



25°C



30°C



35°C



40°C



La température extérieure est **froide**

45°C



50°C



55°C



60°C



La température extérieure est **très froide**

65°C



70°C



75°C



80°C



85°C



## Le Kit Radio

Si votre installation de chauffage est pilotée par le kit radio, reportez vous à la notice spécifique pour son utilisation.



## La régulation RIF 5000

Si votre installation de chauffage est pilotée par une régulation en fonction des conditions extérieures, RIF 5000, reportez vous à la notice spécifique pour son utilisation.

Si la RIF 5000 contrôle deux circuits de chauffage distincts (exemple : plancher chauffant + circuit radiateurs) le satellite radio peut commander le deuxième circuit et doit être placé en un endroit représentatif de la température de la zone chauffée par ce circuit. (exemple : circuit radiateurs piloté par satellite radio)

Vous établirez alors un programme correspondant aux critères de confort que vous souhaitez appliquer à cette zone spécifique.



Type	Modèle	Puissance	Catégorie	Débit Calor.	Débit gaz			débit sanitaire $\Delta T$ 30 K	Pression Maxi ECS	T°C Maxi chauffage	Alimentation électrique	Capacité		Pression Maxi chauffage
					G20 20 mbar	G95 25 mbar	G31 37 mbar					vase	instal.	
UNITE		kW		kW	m <sup>3</sup> /h	m <sup>3</sup> /h	g/h	l/min	bar	°C	Volt	L	L	bar
HYDROMOTRIX Cheminée  <b>B11BS</b>	murale	23	II 2E + 3P	26,08	2,756	2,929	2020	11	10	85	230	10	120	3
		32	II 2E + 3P	36,05	3,812	4,052	2798	15	10	85	230	12	150	3
		45	II 2E + 3P	50,67	5,358	5,695	3933	19	10	85	230	16	200	3
HYDROMOTRIX Ventouse <b>C13 - C33</b> <b>C43 - C53</b>	murale	23	II 2E + 3P	25,55	2,701	2,871	1983	12	10	85	230	10	120	3
PRESTIGE 50 Cheminée	sol	50	II 2E + 3P	54,59	5,772	6,136	4238			90	230			

## « Les incidents éventuels... »

Grâce à sa **RÉGULATION INTELLIGENTE INTÉGRÉE** votre chaudière est contrôlée en permanence. Cependant votre service de chauffage ou d'eau chaude peut être perturbé et ne pas vous donner entière satisfaction.

Souvent quelques manœuvres simples permettent soit de retrouver l'usage normal soit de donner à l'entreprise qui assure le service après-vente, des éléments de pré-diagnostic qui lui permettront d'être plus efficace.

Dans tous les cas, avant de prévenir le technicien, il est nécessaire de procéder à quelques vérifications.

### « Que faire si ... »

#### ● je n'ai plus ni eau chaude, ni chauffage !

● Je vérifie que la prise électrique soit branchée.

● Je vérifie que l'interrupteur général soit basculé et son voyant allumé.

▶ Si ma chaudière est raccordée à une installation VMC GAZ Collective, je me renseigne auprès du gardien de son bon fonctionnement.



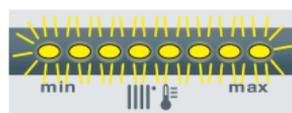
● Je regarde le tableau de bord.

- ▶ le voyant rouge est allumé :
- ▶ Le brûleur est en sécurité.
- ▶ J'appuie sur le bouton de réarmement.



● Le voyant rouge est allumé et tous les voyants du thermomètre clignotent :

- ▶ La chaudière est en surchauffe, je dois impérativement appeler un professionnel.
- ▶ Si j'ai une chaudière raccordée à une cheminée, ou une VMC, j'appelle un professionnel pour faire vérifier ces dispositifs.



### ● Le voyant vert clignote.

- ▶ Les gaz brûlés ne sont pas évacués correctement. Je fais rapidement vérifier ma cheminée.
- ▶ Si j'ai une chaudière ventouse, je vérifie que l'évacuation des produits de combustion ne soit pas obstruée au niveau du terminal ventouse à l'extérieur.



### ● Le voyant rouge de l'indicateur de pression est allumé : la pression est insuffisante. Rétablir la pression d'eau comme indiqué page 4



### ● Le voyant jaune de l'indicateur de pression clignote et le voyant rouge est allumé.



- ▶ La pression est trop importante, la « soupape électronique » empêche le fonctionnement du brûleur : Enlever de l'eau par le purgeur d'un radiateur jusqu'à ce que le voyant vert s'allume seul.

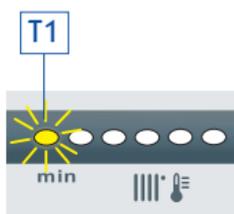
*Info:* En mode chauffage, il est normal que la pression varie du mini (jaune) au Maxi (jaune) sans atteindre les valeurs extrêmes (rouge allumé ou rouge clignotant).



### ● L'eau chaude sanitaire.

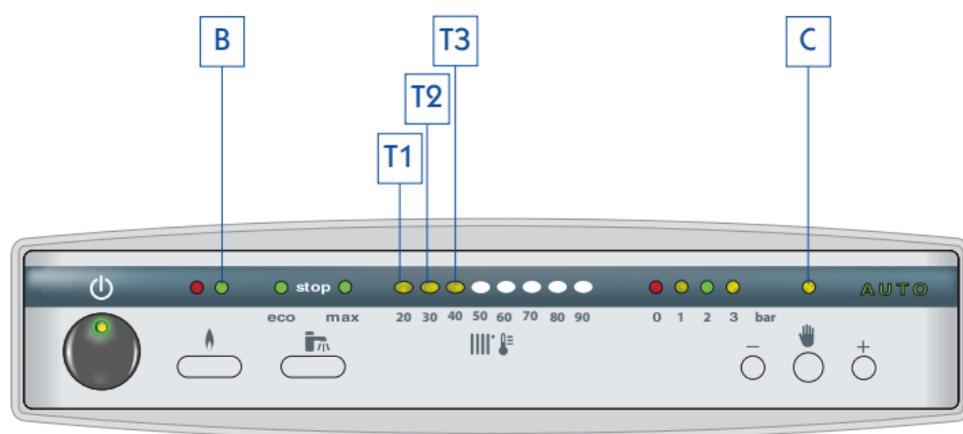
#### ● L'eau n'est pas assez chaude :

- ▶ je regarde le tableau de bord, le voyant "éco" ou "max" doit être allumé.
- ▶ Si aucun voyant de choix sanitaire n'est allumé, ou si le voyant T1 clignote sur l'indicateur de température du tableau de bord (voir page 18) la sonde sanitaire est défectueuse prévenir l'entreprise qui assure le service après vente.
- ▶ Si la situation au tableau de bord est normale, un réglage du régulateur thermostatique automatique est certainement nécessaire : prévenir un professionnel.



#### ● Le débit au robinet diminue :

- ▶ Il s'agit d'un phénomène d'entartrage, **contacter rapidement un professionnel.**



## ● Le chauffage

### ● Je regarde le tableau de bord :

- ▶ Le clignotement d'un voyant révèle toujours un mode de fonctionnement anormal.
- ▶ Le voyant vert **B** clignote: les gaz brûlés ne sont pas évacués correctement (voir page 17).
- ▶ Le voyant orange **C** clignote: changer les piles.
- ▶ Vous êtes équipés du kit radio, la transmission n'est pas reçue.
- ▶ Les voyants jaunes **T2**, **T3** ou **STOP** clignotent.  
Faire appel à l'entreprise qui assure le SAV, le remplacement d'une pièce est nécessaire.
- ▶ Vous êtes équipés d'une régulation RIF 5000 et **AUTO** clignote: la commande de la régulation est défectueuse.  
Faire appel à l'entreprise qui assure le SAV.

● pression d'eau dans le circuit est insuffisante, la rétablir comme indiqué page 4.

● Certains radiateurs situés au-dessus de la chaudière chauffent même l'été :

- ▶ votre installation a un fonctionnement en circulation naturelle, la pose d'un clapet antithermosiphon s'impose.

Faisons connaissance .....	page 2
Je veux mettre ma chaudière en marche ! .....	page 4
L'eau chaude sanitaire. ....	page 4
Quelles sont les réglementations en vigueur ? .....	page 4
Les conseils pratiques ! .....	page 5
Caractéristiques techniques .....	page 8
Les incidents éventuels .....	page 9
Que faire si .....	page 9

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

- Voir carte de garantie livrée avec l'appareil.



**FRISQUET S.A.**

20, rue Branly Z.I. de Beauval - 77109 MEAUX Cedex

Tel 01 60 09 91 00 - Fax 01 60 25 38 50